Malgré les innombrables formules d'aide au logement de l'Etat

Les loyers flambent dans les grandes villes

Page 4

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année -N° 3971 - Mercredi 14 septembre 2016 – Prix : 10 DA

Aïd El-Adha à Béjaïa

Une célébration sur fond de solidarité

Page 2

Immigration clandestine

84 immigrants marocains arrêtés par l'armée

Page 3

Est-ce le début de la guerre civile en Libye ?

Par Mohamed Habili

La prise de contrôle par les forces du général Hafter, relevant de Tobrouk, du croissant pétrolier à l'est de la Libye, jusque-là aux mains de compagnies vouées à la défense des sites pétroliers et répondant aux ordres de Tripoli, est un tournant dans la crise libyenne, même si l'événement ne constitue pas en soi une véritable surprise. C'est la première fois en tout cas que la division de fait du pays, territoriale et politique, donne lieu à des affrontements directs entre les deux camps en présence, l'un dominant à l'est et l'autre à l'ouest. A partir de là, de deux choses l'une : ou bien ces forces se retirent des sites dont elles viennent de s'emparer, obtempérant ainsi à l'injonction en ce sens qui leur a été faite par les Etats-Unis et cinq pays européens, ou bien elles poursuivent sur leurs lancées et achèvent de contrôler la production pétrolière à l'est, la plus importante du pays, pour autant bien sûr que leur intention n'est pas de marcher sur Tripoli en vue de l'occuper. Les prochaines heures seront décisives à cet égard. Quoi qu'il en soit, une ligne rouge a été franchie, et qu'il ne suffit pas de repasser en sens inverse pour que tout redevienne comme avant. Les pays occidentaux qui ont enjoint aux forces de Hafter de se retirer n'ont pas été jusqu'à poser un ultimatum, au-delà duquel ils se réserveraient le droit d'agir militairement. Leur communiqué commun spécifie que dans ce cas ils en appelleraient au Conseil de sécurité, à qui il reviendrait de décider d'une action armée.

Suite en page 3

Le ministère du Commence parle d'un taux de suivi de 99%

«Permanences respectées» et pourtant...

Ph/D. R.

Une chose est certaine, les images désertiques qu'ont affichées les principaux quartiers des grandes villes dénotent clairement que le nombre de commerçants réquisitionnés pour ouvrir les jours de l'Aïd El Adha reste insuffisant. D'où la nécessité d'augmenter leur chiffre lors des prochaines fêtes.

Lire page 2

Nouvelle définition et renforcement des mesures d'accompagnement

Un projet de loi pour le décollage des PME

Page 3

Festivals «Take One action» et «Twin Cities»

Le documentaire «Contre-pouvoirs» de Malek Bensmail en lice

Page 13

Le ministère du Commence parle d'un taux de suivi de 99%

«Permanences respectées» et pourtant...

Une chose est certaine, les images désertiques qu'ont affichées les principaux quartiers des grandes villes dénotent clairement que le nombre de commerçants réquisitionnés pour ouvrir les jours de l'Aïd El Adha reste insuffisant. D'où la nécessité d'augmenter leur chiffre lors des prochaines fêtes.

Par Meriem Benchaouia

Ph/D. R.

Chaque fête de l'Aïd le même scénario se répète. La capitale, à l'instar de toutes les grandes villes d'Algérie, devient une ville morte. Commerces fermés et absence de transport. La recette concoctée par le ministère du Commerce, depuis 2003, ne donne toujours pas le résultat escompté. Pourtant, le directeur général de la régulation et de l'organisation au ministère, Abdelaziz Ait Abderrahmane, est satisfait du respect des permanences par les commerçants durant le premier jour, avec un taux record de 99,84% d'ouvertures à travers les 48 wilayas du pays. Sur les 32 955 commerçants mobilisés pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base, près de 170 commerçants n'ont cependant pas suivi ce programme de permanence, selon le même responsable.

Une chose est certaine, les images désertiques qu'ont affichées les principaux quartiers des grandes villes, dénotent clairement que le nombre de marchands arrêté pour ouvrir les jours de cette fête reste insuffisant. D'où la nécessité d'augmenter leur nombre lors des prochaines fêtes. En effet, lors de la célébration de grandes fêtes religieuses, une majorité des commerçants, foulant aux pieds la notion de service public, décide de cesser leurs activités, plongeant carrément les citoyens dans le plus profond désarroi. Distributeurs, marchands de légumes, transport privé, etc., tout cesse de fonctionner à chaque occasion célébrée. Rues quasiment désertes, de rares automobilistes sur les routes et l'activité commerciale réduite au strict minimum : les habitants de la capitale ont vécu le deuxième jour de l'Aïd dans une ambiance de «vendredi», jour de fin de semaine, a-t-on constaté. Les assurances du ministère du Commerce et de l'Ugcaa ont été vaines, vu que les commerçants n'ont pas assuré la permanence durant l'Aïd. Cette anarchie est devenue au fil du temps une règle de conduite pour les Algériens qui, pour la plupart, ont prolongés leur congé. Les Algériens se sont, sans aucun doute, habitués à ce genre de morosité. En effet, les commerçants ont failli dans leur mission d'assurer le service minimum et cela malgré une mesure qui a été élaborée depuis des années par le ministre du Commerce et approuvée par les walis. «*On dirait que nous sommes un vendredi. Il y a un service minimum comme durant tous les vendredis. L'essentiel est que cette situation ne se prolonge pas durant toute la semaine*», indique un habitant rencontré hier. En ville, ce qui préoccupe le plus les habitants lors des jours fériés, c'est l'ouverture des commerces et la disponibilité des moyens de transport. A la Grande-Poste et ses environs, l'activité commerciale est réduite au strict minimum : un boulanger-pâtissier, un cafetier, mais un tas de supérettes et de kiosques étaient ouverts dans les principaux boulevards. Pour le pain, les habitants et les passants avaient tout le loisir de s'adresser au boulanger de l'avenue Pasteur. S'exprimant sur ce sujet, le président de l'Association des commerçants et artisans algériens, Mohamed-Tahar Boulenouar, a rappelé, à la veille de la célébration de cet évènement, sur les ondes de la Radio nationale, que les commerçants ne respectant pas les permanences auxquelles ils étaient astreints risqueraient d'être l'objet de fortes amendes, voire d'assister à la fermeture de leur lieu d'activité durant une période de 30 jours. Il a signalé, d'autre part, que plus de 2 000 agents allaient être mobilisés à travers l'ensemble des communes du pays pour constater les éventuels manquements qui auraient été portés par certains parmi eux à l'encontre des arrêtés de permanence. Tahar Boulenouar a souligné que les propriétaires de transports en commun (autobus et taxi) ont, eux aussi, été appelés à assurer des permanences durant cette période de fête, affirmant que toutes les gares routières installées à travers le territoire continueraient à assurer leurs activités habituelles. **M. B.**

Aïd El-Adha à Béjaïa

Une célébration sur fond de solidarité

Par Hocine Cherfa

L'Aïd El Adha a été célébré sur fond de solidarité dans la wilaya de Béjaïa. Plusieurs organisations, associations et bienfaiteurs ont initié de actions envers les démunis. C'est ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé un «Téléthon» quelques jours avant l'Aïd avec un ensemble d'associations de la wilaya dont «Les amis de la Faculté de médecine de Béjaïa», l'EPB, la coordination des associations de Béjaïa, etc. Un gala de charité a été organisé au théâtre régional, au cours duquel il a été procédé à la collecte de dons, ce qui a permis à cette organisation humanitaire de prendre en charge un bon nombre de familles à l'occasion de l'Aïd. L'association «Errahma» a procédé, hier, à la collecte de viande qu'elle compte distribuer aujourd'hui à plus de 300 familles recensées. Ceci en sus de son programme de solidarité exécuté avant l'Aïd et durant la rentrée scolaire, consistant à offrir aux enfants issus de familles démunies des trousseaux scolaires, des vêtements de l'Aïd et des moutons. A Tinebder, un bienfaiteur de la commune résidant dans la capitale a offert des aides de 5 000 DA et 5 kg de viande à 249 familles nécessiteuses. L'association «Kafil El Yatim» de Oued Ghir a distribué elle aussi 54 couffins alimentaires, 13 moutons, 54 enveloppes d'argent et a attribué également 13 moutons aux orphelins et veuves de la région et 54 trousseaux scolaires aux enfants issus de familles pauvres des communes de Toudja, Béjaïa, El-Kseur, Semaoun. L'association «Cœur tendre et main tendue» de Béjaïa a pris en charge 34 orphelins à travers des aides de 2 000,00 DA par mois. Elle a distribué 80 bons d'achat aux familles démunies, égorgé un bœuf de 270 kg et distribué 7 moutons aux démunis, outre une opération de collecte de viande organisée le jour de l'Aïd. Ces opérations vont toucher 200 familles au total. Pour sa part, l'association «Zed El-Miaâd» n'a pas dérogé à la règle en distribuant 12 trousseaux scolaires à l'occasion de la rentrée scolaire et offrant 8 moutons à des familles dans le besoin absolu ainsi que des quotas de viande à 150 autres familles avec l'aide de bienfaiteurs. L'association «Soummam» de Béjaïa a distribué 465 trousseaux scolaires aux enfants issus de familles démunies en sus d'actions initiées à l'occasion de l'Aïd. Plusieurs autres opérations de solidarité et Louiziaâ ont été organisées ça et là. Ce qui a permis aux citoyens dans les villages de préserver les valeurs de fraternité et de solidarité d'antan. Par ailleurs, l'Aïd El-Adha a été marqué par certains déficits, à savoir le transport, le pain et le lait. Cependant, il faut noter que beaucoup de gens ont préféré s'approvisionner en pain et en lait plusieurs jours avant ou se lever très tôt pour en acheter. Le transport a manqué aussi le premier jour dans la vallée de la Soummam et à Béjaïa. Le prix des fruits et légumes ont connu une flambée qui illustre la spéculation et le manque de contrôle qui touche ce segment. Si les prix des fruits étaient déjà élevés avant l'Aïd, ceux des légumes ont triplé la veille et durant d'Aïd. Une situation qui n'a pas changé entre l'Aïd El-Fitr et l'Aïd Adha. Faut-il adopter un dispositif réglementaire efficace propre à notre pays ? Autrement dit, faut-il s'éloigner des règles du commerce international et des doctrines des organisations financières internationales qui continuent à nous guider sur de faux pas en matière de commerce et surtout socialement au point de s'éloigner des valeurs musulmanes ou tout simplement de nos valeurs sociétales algériennes ? Il faut souligner aussi que des ruptures de stocks de produits agricoles frais étaient enregistrées comme le manque le pain et le lait dans certains quartiers à Béjaïa et dans quelques contrées de la wilaya. Globalement, le programme de permanence tracé par la DCP a fonctionné mais il faut réguler le marché de façon à instaurer une stabilité des prix durant les jours de fêtes. Cela reste possible avec un peu de réflexion et surtout une bonne volonté dans le souci de préserver la classe moyenne qui tend à disparaître dans la société et ne pas aggraver la situation des classes pauvres dont le quotidien est de plus en plus pénible. Sur le plan des accidents, plus de 50 blessés ont été admis aux urgences du CHU Khellil-Amrane, selon une source hospitalière. Les blessures ont été occasionnées par les couteaux tranchants au cours du dépeçage des moutons. Au niveau de l'hôpital Akloul-Ali d'Akbou, une dizaine de blessés au couteau a été enregistrée ainsi que d es cas d'intoxication alimentaire et gastrite chez des personnes âgées. Aussi, des cas de blessés au couteau ont été enregistrés aussi au niveau de plusieurs EPSP de la wilaya. En matière d'accidents de la route, on déplore un grave accident de la circulation routière qui a fait deux morts et deux polytraumatisés hier à 1h00 du matin entre Kefrida et Aït Idris, dans la commune d'Ait Smaïl. Amorçant une descente, une Clio a dérapé et fait une chute dans un ravin de plus de 200m de profondeur. Un accident similaire avait été enregistré dans le même lieu il y a quelques semaines. Le lendemain des citoyens avaient fermés la RN 09 pour exiger l'installation de lisières. «*Les corps des victimes ont été transportés à la polyclinique d'Amridj, commune de Darguina*», selon une source locale qui a pris contact avec nous.

H. C.

Nouvelle définition et renforcement des mesures d'accompagnement

Un projet de loi pour le décollage des PME

Le projet de la loi d'orientation sur le développement de la PME, soumis à l'APN au titre de la session, apporte une multitude de mesures à même de concrétiser l'émergence, la croissance et la pérennisation des entreprises.

Louiza Ait Ramdane

La nouvelle loi, telle qu'elle est présentée dans le projet, donne une nouvelle dimension à la PME, laquelle devra participer activement dans cette dynamique de relance et de diversification de l'économie nationale. Le texte introduit une adaptation de la définition de la PME, adoptée par la loi de 2001, pour permettre son adaptation au contexte actuel, tant national qu'international. C'est ainsi que la PME est définie dans l'article 5 comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services employant une à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 4 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 1 milliard de DA, avec un capital qui n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME. L'article 8 de la loi précise, dans ce sens, que la moyenne entreprise est une «*entreprise employant de 50 à 250 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 400 millions DA et 4 milliards DA ou dont le total du bilan est compris entre 200 millions DA et 1 milliard DA*». La petite entreprise est définie, par ailleurs, dans l'article 9 comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 400 millions DA ou dont le bilan annuel n'excède pas 200 millions DA. Quant à la Très petite entreprise (TPE), l'article 10 de la loi la définit comme une entreprise employant de 1 à 9 personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 40 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas à 20 millions DA. Ainsi, le projet de loi élargit aussi le champ d'application de la définition de cette catégorie d'entreprises pour permettre aux PME, dont le capital social est détenu à hauteur de 49% par une ou plusieurs sociétés de capital-investissement et qui respectent les autres critères de définition d'une PME, de bénéficier des dispositions de cette future loi. C'est pour permettre également aux PME cotées en Bourse d'intégrer le champ d'application de cette loi, et aux PME en phase de création d'émarger aux programmes et mesures de soutien prévus par ce futur texte législatif. S'agissant des mesures de soutien aux PME, le texte prévoit plusieurs mesures, notamment dans le domaine de la création de ce genre d'entreprises, de la recherche-développement, l'innovation, du développement de la sous-traitance, du financement d'actions de sauvetage et de reprise des activités des PME viables en difficulté. Prévues dans l'article 15, ces mesures d'aides et de soutien à la promotion de la PME ont pour objectif de promouvoir la diffusion de l'information à caractère industriel, commercial, juridique, économique, financier, professionnel, et technologique relative aux PME, et encourager toute action tendant à faciliter l'accès des PME au foncier. Elles visent également à impulser la mise en place de régimes fiscaux adaptés aux PME, de favoriser et d'encourager le développement de la culture entrepreunariale, de faciliter l'accès des PME aux instruments et services financiers adaptés à leurs besoins, ainsi que l'encouragement des associations professionnelles, les bourses de sous-traitance et les groupements. Selon l'article 16 du projet de loi, les PME bénéficient de l'aide et du soutien de l'Etat, prévu par la même loi, en fonction de leurs tailles et des priorités définies par filières et territoires. Dans l'article 17, le texte érige l'Agence nationale de développement et de modernisation des PME (Andpme) en un instrument de l'Etat en matière de mise en œuvre de la politique de développement de la PME et la renforce pour la réalisation de ses missions. L'agence assure, selon l'article 18, la mise en œuvre de la politique de développement des PME en matière : d'émergence, de croissance et de pérennisation, y compris par l'amélioration de la qualité de la promotion de l'innovation, au renforcement des compétences et des capacités managériales des PME. L'article 19 du texte prévoit également des actions d'aide et de soutien à la PME financées du compte d'affectation spécial «Fonds national de mise à niveau des PME, d'appui à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle». Un Fonds d'amorçage pour les start-up. L'autre nouveauté du texte est la mise en place de fonds d'amorçage pour encourager la création de start-up innovantes. Ces fonds sont destinés à financer les frais préalables devant permettre la conception du produit prototype (frais de recherche et de développement, prototypage, business plan, etc). Ils permettront de pallier le handicap du défaut de financement de la phase pré-créaction de l'entreprise qui n'est pas prise en charge par le capital investissement. Ce financement revêt une grande importance pour encourager la transformation des projets de recherche en entreprises innovantes créatrices de richesse. L'article 24 de la loi propose, en outre, la création auprès du ministre chargé des PME d'«*un Conseil national de concertation pour le développement de la PME*», composé d'organisations et d'associations professionnelles, spécialisées et représentatives. Il constitue un espace de concertation entre l'Etat et les bénéficiaires de la politique de développement des PME.

L. A. R.

Ph /D. R.

Immigration clandestine

84 immigrants marocains arrêtés par l'armée

Par Nacera Chennafi

Au total, quatre-vingt quatre immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été arrêtés et 1 920 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis par les forces de l'Armée nationale à Tlemcen.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, il est indiqué que «*dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et grâce à la permanente vigilance des forces de l'Armée nationale populaire, des unités des gardes-frontières de la wilaya de Tlemcen ont appréhendé, le 11 septembre 2016, 84 immigrants clandestins de nationalité marocaine et saisi 1 920 litres de carburant destinés à la contrebande*». Il est à noter que ce n'est pas la première fois que l'Armée nationale intercepte des immigrés clandestins marocains. Les 84 immigrés clandestins marocains s'ajoutent à pas moins d'une trentaine d'individus, tous marocains, rentrés clandestinement en Algérie et arrêtés par les services de sécurité dans les wilayas du Sud.

Pour rappel, un contingent de 243 jeunes Marocains a été refoulé de l'aéroport d'Alger à partir duquel il devait rallier Tripoli, il y a quelques mois.

En août dernier, des éléments de la Gendarmerie nationale de Laghouat ont appréhendé 11 immigrants clandestins, dont 9 de nationalité marocaine.

Dans une conjoncture sécuritaire difficile et la montée de l'activité terroriste en Libye avec Daech, l'Armée nationale redouble de vigilance et renforce sa présence au niveau des frontières.

S'agissant du trafic de carburant, malgré les frontières fermées entre l'Algérie et le Maroc et toutes les mesures prises contre le trafic de carburant, ce crime organisé est toujours un casse- tête pour les forces de sécurité.

Le 5 janvier dernier, Ahmed Ouyahia , en qualité de chef de cabinet de la Présidence de la République, a indiqué que le commerce illicite de carburant entre l'Algérie et les pays voisins du Maghreb représente un manque à gagner de deux milliards de dollars pour l'Etat.

Lors d'une conférence de presse portant présentation du projet de révision de la Constitution, Ouyahia avait déclaré : «*Nous arrosons l'Afrique du Nord avec plus de deux milliards de dollars d'hydrocarbures, de diesel et d'essence*». Il avait aussi expliqué que «*l'Etat importe annuellement pour 5 milliards de dollars de carburant aux prix en vigueur sur les marchés mondiaux pour le revendre dix fois moins cher sur le marché local*».

Selon des rapports de médias, «*60% du commerce illicite de carburant alimentent le Maroc, 30% la Tunisie, et les 10% restants les pays des frontières sud*».

Il est à noter que le début de ce mois de septembre a connu plusieurs opérations menées par les forces de l'Armée nationale contre le trafic la drogue, l'immigration clandestine et autres crimes organisés. Dans ce contexte, on peut citer, toujours au niveau de Tlemcen, que 15 immigrants clandestins ont été arrêtés la semaine dernière en plus de sept narcotrafiquants interpellés et près de 5 quintaux de kif traité saisis vendredi, 3 septembre au douar Ouled Kaddour à Maghnia (Tlemcen), par des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire, ainsi que 4 véhicules, une somme d'argent de 10 millions de centimes et 10 téléphones portables.

Selon la même source, au niveau de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, il a été saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et 564 kg de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

Jeudi dernier, le ministère de la Défense nationale a annoncé l'arrestation à Biskra de 3 criminels à bord d'un camion chargé de 15 fusils de confection artisanale et un contrebandier à bord d'un autre camion chargé de 5 600 litres d'huile moteur.

A Tamanrasset et In Guezzam, des détachements de l'ANP, en coordination avec les Douanes algériennes, ont appréhendé sept contrebandiers, saisi trois véhicules tout-terrain et 2 300 litres de carburant destinés à la contrebande.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Est-ce le début de la guerre civile en Libye ?

suite de la page Une

Or l'on sait que la Russie, et probablement aussi la Chine, s'y opposeraient. Si les Etats-Unis et ses alliés de l'Otan se feraient quand même un devoir d'intervenir, force leur serait de le faire sans le feu vert de la communauté internationale. Une intervention comparable par son ampleur à celle qui en 2011 a eu raison du règne de Kaddafi est difficilement envisageable plusieurs années après le «printemps arabe», plus encore en l'absence d'une autorisation du Conseil de sécurité. On peut penser d'ailleurs que le gouvernement de Tobrouk ne serait pas passé à l'action s'il n'avait pas au préalable reçu des assurances que ses troupes ne seraient pas attaquées. Ce que les pays occidentaux pourraient faire en revanche, c'est renforcer la présence de leurs forces spéciales et leur donner pour mission de chasser les bataillons de Hafter de leurs nouvelles positions. Une intervention comparable par sa taille à celle de l'Otan en 2011 n'aurait de sens en Lybie que contre Daech, et seulement dans le cas où celui-ci menacerait d'étendre son influence à tout le pays. Son effet le plus probable si elle devait cependant se faire contre les forces de Tobrouk, et avec pour seul objectif de les chasser du croissant pétrolier, serait de donner le coup d'envoi à la guerre civile dans un pays qui jusque-là a su comment l'éviter. Les Occidentaux prendraient-ils cette responsabilité ? Ce n'est pas sûr. Cela l'est d'autant moins que les Etats-Unis, leur leader, ne sont pas en position de prendre aujourd'hui ce genre d'initiative. Le président sortant ne voulait déjà pas d'une intervention en Libye en 2011, qu'il compte depuis au nombre de ses échecs. Ce n'est pas maintenant qu'il va se montrer favorable à une nouvelle guerre en Libye, de surcroît en faveur d'un camp et au détriment d'un autre, alors même que ni l'un ni l'autre ne constitue une menace pour la sécurité de son pays. Les Occidentaux n'ont tout simplement plus aucune raison de s'immiscer dans les affaires libyennes. Ce pays se trouve divisé de leur fait, toute action de leur part ne fera qu'ajouter à ses problèmes.

M. H.

Malgré les innombrables formules d'aide au logement de l'Etat

Les loyers flambent dans les grandes villes

■ Avec 30 000 DA pour un simple studio aux alentours de Hussein Dey et des F3 allant même de 60 000 à 70 000DA du côté du Télemly à Alger-Centre, les prix de location de l'immobilier dans la capitale n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé.

Par Yacine Djadel

Ph/D. R.

Les prix de location de l'immobilier n'ont pas cessé de grimper ces derniers temps. Un phénomène beaucoup plus ressenti dans les grandes villes du pays, à l'image d'Alger et d'Oran. En effet, dans ces agglomérations urbaines à forte densité où la demande est généralement plus élevée qu'ailleurs, louer un appartement où se loger dignement est devenu impossible. Pour cause, les prix sont inabordables pour la majorité des gens, notamment après une entrée scolaire et sociale difficile. Alors qu'on s'attendait à une relative baisse avec la fin de la saison estivale où la hausse est tendancielle, la flambée est jours là. Pire encore, car non seulement les prix de location des logements sont restés tels quels, mais il se trouve aussi qu'ils ont même augmenté à certains endroits, notamment dans la capitale. Effectivement, avec 30 000 DA et à condition de payer deux ans d'avance pour un simple studio (deux pièces, douche et sanitaires) aux alentours d'Hussein dey et des F3 allant même de 60 000 à 70 000 DA (prix d'agences) du côté du Télemly à Alger-Centre, les prix de location de l'immobilier n'ont jamais atteint une courbe aussi élevée. «*C'est du jamais vu sur Alger, je travaille ici depuis une quinzaine d'années et j'ai toujours loué sans aucune difficulté. Mais pour cette année j'avoue que c'est l'enfer, car je suis à la recherche d'un toit à louer depuis le mois de juillet et je ne trouve rien jusqu'à maintenant. Il faut dire que d'ordinaire qavec une fourchette de 25 000 à 30 000 DA par mois et une avance d'une année, on fait une bonne affaire en peu de temps. Aujourd'hui avec cette flambée scandaleuse des prix, à défaut de disposer d'au moins 50 000 DA par mois, je risque de me retrouver dehors si je ne dépanne chez des amies*», déplore Taous, une jeune dame indignée par sa situation. Comme elle, il y a des milliers d'individus qui vivent la même précarité à défaut de trouver un logis décent à un prix raisonnable et deviennent ainsi victimes de l'envolée des prix de l'immobilier. «*J'ai dû m'éloigner jusqu'à la banlieue de Baraki, dans un quartier situé à des kilomètres du centre-ville, plus précisément vers la route qui mène a Birtouta, un vrai ''kifar'', aux dépens du manque de transport. Même avec cela, les prix ne sont pas à moins de 25 000 DA pour des bâtisses miteuses et délabrées. Franchement ! Je suis désespéré au point de quitter Alger, dès que mon contrat de travail prendra fin*», nous a confié Noureddine, un père de famille découragé. Ce cas montrant également que même la périphérie d'Alger n'est pas épargnée par cette cherté du logement. Ainsi, l'accès pour les petites bourse reste donc impossible au point de voir un nombre important de couples quitter la capitale faute de moyens financiers pour renouveler leur location. Un fait plutôt paradoxal lorsqu'on sait que la tutelle a fourni des efforts considérables en vue de régler le problème de logement pour tout le monde. De ce fait, bien qu'il y ait eu plusieurs distributions d'appartements de différentes formules à travers le territoire national, dans les grande villes comme Alger, la crise de l'immobilier persiste toujours. A ce propos d'ailleurs, il est à rappeler que concernant ces relogements et certains programmes de logement escomptés, beaucoup n'ont pas eu lieu. C'est dire qu'entre promesse et réalité il y existe un grand fossé. Plusieurs experts, y compris les membres de la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI), avaient pourtant prévu la baisse des prix du logement en Algérie durant l'année 2016. Néanmoins, les sommes effarantes auxquelles sont cédés les logements ainsi que de nombreux témoignages affirment, malheureusement, le contraire. Comme d'habitude, face à chaque mauvaise conjoncture socio-économique du pays, justifiée ou non, le citoyen demeure la principale victime .

Y. D.

Extension de la compétence des juridictions et moyens électroniques

Loi sur l'état civil, un projet pour oublier l'ère bureaucratique

Le projet de loi relatif à l'état civil, devant être soumis à l'examen du Parlement, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des prestations du service public de la justice, à travers l'extension de la compétence des juridictions en matière d'actes et l'utilisation des moyens électroniques.

Ainsi le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil et comportant 109 articles propose des réaménagements consistant d'abord en l'élargissement de la compétence des juridictions en matière des actes d'état civil pour les Algériens résidant sur le territoire national et les Algériens résidant à l'étranger.

Pour les Algériens résidant en Algérie, le projet de loi leur donne la possibilité de soumettre les demandes de remplacement, d'annulation ou de rectification de leurs actes d'état civil et les demandes de rectification des décisions judiciaires s'y rapportant, directement ou par l'intermédiaire de l'officier de l'état civil de la commune, à tout tribunal à travers le territoire national, est-il précisé dans l'exposé des motifs.

Cette possibilité leur est offerte nonobstant leur lieu d'établissement ou de transcription, à la suite de la numérisation des registres d'état civil et leur mise à la disposition de l'ensemble des juridictions.

Le présent projet charge, en outre, le procureur de la République de l'exécution des décisions et ordonnances de rectification des actes d'état civil, et de donner, à cet effet, des instructions aux officiers de l'état civil relevant du ressort de sa compétence.

Il avise, aux mêmes fins, le procureur de la République territorialement compétent pour les actes d'état civil établis ou transcrits en dehors du ressort de sa compétence.

Par ailleurs, le projet prévoit que les procureurs de la République près de tous les tribunaux peuvent procéder à la rectification administrative des erreurs ou omissions purement matérielles des actes d'état civil, sans considération du lieu de leur établissement ou de leur transcription.

Concernant les Algériens résidant à l'étranger, le projet de loi leur donne la possibilité de demander, à tout tribunal à travers le territoire national, l'inscription, la reconstitution ou la rectification de tout acte d'état civil, directement ou à travers un poste diplomatique ou consulaire. Le projet prévoit, ensuite, la possibilité de présenter ou de communiquer, par voie électronique, les demandes de remplacement, d'annulation, de rectification, de modification et de transcription des actes d'état civil et les décisions de justice les concernant.

Le texte tend à soulager les citoyens qu'ils soient résidents en Algérie ou à l'étranger, en leur évitant de longs et pénibles déplacements sur des distances très éloignées et l'extension de l'utilisation, par le secteur, des modes électroniques, dans le cadre de la modernisation de la justice et de son rapprochement du citoyen.

Yanis H.

Salon agroalimentaire de Moscou

Plus de 20 exportateurs algériens présents

PLUS DE VINGT EXPORTATEURS algériens de produits agroalimentaires participent actuellement au 25e Salon «World Food Moscow», un évènement international majeur pour l'industrie alimentaire, rassemblant chaque année des entreprises de plus de 60 pays.

Cette manifestation de quatre jours, inaugurée officiellement lundi après-midi, offre aux entreprises algériennes, présentes pour la première fois à ce rendez-vous moscovite, l'opportunité de pénétrer le marché russe, à travers la promotion du label algérien auprès des nombreux partenaires étrangers.

Etalé sur une superficie de 300 m², le pavillon algérien a attiré, dès le premier jour du salon, beaucoup de visiteurs, venus découvrir et goûter les produits phares algériens, telles les dattes dans toute leur diversité, différentes huiles d'olive, figues sèches, biscuits, etc.

Le salon représente une «*excellente opportunité pour promouvoir les produits algériens sur le marché russe qui est un marché porteur au vu notamment de sa taille massive*», selon les participants algériens. Soucieux d'élargir les opportunités de vente à travers le monde, les opérateurs économiques algériens exposent, ici à Moscou, une variété de produits de qualité qui offrent des opportunités réelles pour le marché russe. A l'occasion de ce salon, une rencontre d'affaires est prévue mardi entre les exportateurs algériens et 23 importateurs russes. La participation des opérateurs algériens au «World Food Moscow» intervient dans la dynamique du développement des relations algéro-russes, confirmée à l'occasion de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal en Russie, en avril dernier, en marge de laquelle s'est tenu un forum d'affaires qui avait réuni près de 500 opérateurs économiques.

Amel L.

Contrôle des produits industriels

Le Laboratoire national d'essais opérationnel «à fin 2017»

La mise en service du premier Laboratoire national d'essais (LNE) en Algérie, spécialisé notamment dans le contrôle des produits industriels, est prévue pour «la fin du premier semestre 2017», a indiqué le directeur général de ce laboratoire.

Souad H.

Ph. > D. R.

Annoncée pour 2015, la mise en service de ce laboratoire n'aura pas lieu finalement avant la mi-2017. Le retard s'explique par plusieurs facteurs, notamment ceux relatifs à l'acquisition d'équipements et à la budgétisation du laboratoire. Selon les informations fournies par ce responsable, les deux appels d'offres lancés pour l'acquisition de la première partie des équipements, estimée à 480 millions de DA, avaient été déclarés infructueux pour absence de concurrence dans les offres reçues. Un 3e appel d'offres, sous forme de consultation, a été lancé conformément au code des marchés publics. La réception des offres et l'ouverture des plis sont prévues pour septembre en cours. «*Les travaux de réalisation* (de l'infrastructure entamés en 2008) *sont complètement achevés. Pour le démarrage des activités, il est également nécessaire de budgétiser le laboratoire pour pouvoir recruter le personnel nécessaire*», a souligné M. Benmezaï. Selon lui, le LNE, qui est un laboratoire de «*la répression des fraudes n'a pas le droit à l'erreur, de ce fait, il doit disposer d'un personnel technique qualifié, afin de mener à bien ses missions*». Ainsi, la préparation du personnel sera réalisée sur trois phases successives, à savoir l'acquisition des notions théoriques nécessaires pour la réalisation des essais, l'organisation des stages pratiques au niveau des laboratoires existants en Algérie ainsi que l'organisation des formations qui seront assurées et prises en charge par les fournisseurs des équipements. D'un coût global estimé à environ 1,4 milliard de DA, le laboratoire est situé dans la Nouvelle ville de Sidi Abdallah (près d'Alger) sur une superficie de plus de 6 100 m². Le LNE comptera 20 sections d'essais spécialisées pour s'assurer de la conformité des différents produits industriels. «*C'est un investissement qui renforcera le dispositif relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes mis en place par le ministère du Commerce*», estime le même responsable. Une fois en activité, ajoute-t-il, le LNE va améliorer la prise en charge des missions du contrôle des produits industriels dans le cadre de la politique nationale de la qualité relative à la protection de la santé, la sécurité et des intérêts matériels et moraux des consommateurs ainsi que la protection de la qualité de la production nationale vis-à-vis de la concurrence déloyale. Les missions de cette structure seront basées principalement sur le contrôle de la conformité des produits industriels comme les appareils électroménagers, les appareils à gaz et les autocuiseurs, les jouets et les articles de puériculture, les articles en tissu et cuir, les fournitures scolaires, les matériaux de construction et les produits cosmétiques. Le LNE va également assurer l'assistance aux laboratoires de la répression des fraudes dans différents domaines techniques et principalement la maintenance des équipements et les opérations métrologiques. Dans le cadre de ses activités commerciales, le laboratoire fournira des prestations d'essais aux opérateurs dans le cadre de l'obligation de l'autocontrôle, et aux organismes chargés de l'évaluation de la conformité et de la certification. Il fournira en outre des prestations relatives à la confection des outils et bancs d'essais pour les fabricants et des prestations métrologiques (étalonnage et vérification) aux opérateurs.

Souad H.

Pétrole

L'AIE abaisse sa prévision de croissance de la demande mondiale

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a abaissé hier sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2016 en raison d'incertitudes économiques. La consommation mondiale du pétrole devrait croître de 1,3 million de barils par jour (mbj) à 96,1 mbj cette année, contre une précédente estimation de 1,4 mbj, a détaillé l'AIE dans son rapport mensuel sur le pétrole. «*Les récents piliers de la croissance de la demande – la Chine et l'Inde – vacillent*», a expliqué l'agence basée à Paris. Un nouveau ralentissement de la croissance de la demande est anticipé pour 2017, avec une hausse de 1,2 mbj à 97,3 mbj. Dans le même temps, l'offre reste soutenue, notamment celle en provenance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui a pompé à un niveau quasi record de 33,47 mbj en août – soit 930 000 bj de plus sur un an. Cela a permis de compenser le déclin de production observé dans les pays tiers en raison de la faiblesse des prix qui ont réduit les investissements, et de limiter à 0,3 mbj la baisse de la production mondiale en août, à 96,9 mbj. L'AIE a souligné que le Koweït et les Emirats arabes unis ont pompé à des niveaux «*sans précédents*» et l'Irak a augmenté ses livraisons. Elle a noté l'élevation à «*un niveau quasi-record*» de la production de l'Arabie saoudite, et celle de l'Iran a bondi à 3,64 mbj, un plus haut depuis la levée des sanctions en janvier. Ces chiffres traduisent la stratégie offensive de défense des parts de marché adoptée par l'organisation pétrolière, qui a permis à son chef de file, l'Arabie saoudite, de ravir aux Etats-Unis leur place de premier producteur mondial de produits pétroliers, a ajouté le bras énergétique de l'Ocde (Organisation de coopération et de développement économiques). «*Il se pourrait que cette dynamique offre-demande ne change pas significativement au cours des prochains mois. En conséquence, l'offre continuera à dépasser la demande au moins durant le premier semestre de l'an prochain.* (...) *Quant au retour à l'équilibre du marché, il semble qu'il faille attendre un peu plus longtemps*», a conclu l'AIE. Et ce, d'autant plus que la production des pays hors Opep devrait se reprendre et augmenter de 380 000 bj en 2017, après un déclin anticipé à 840 000 bj cette année. Cette abondance de la production pourrait alimenter les spéculations sur la possibilité d'un accord entre grands producteurs de pétrole pour limiter leur production et soutenir les prix, lors d'une réunion informelle des membres de l'Opep organisée fin septembre à Alger en marge du Forum international de l'énergie, ajoute-t-on.

Amel B./APS

Changes

L'euro se stabilise face au dollar

L'euro se stabilisait face au dollar hier, dans un marché toujours peu enclin à modifier ses positions du fait du flou entourant la trajectoire à venir de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'euro valait 1,1229 dollar contre 1,1234 dollar lundi soir. La monnaie européenne se stabilisait également face à la devise japonaise, à 114,43 yens comme lundi soir. Le dollar montait légèrement face à la monnaie nippone, à 101,93 yens contre 101,85 yens lundi. La nervosité des cambistes à l'approche de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) les 20 et 21 septembre restait élevée mardi alors que les responsables de l'institution continuent d'entretenir le flou sur leurs intentions. Le marché était notamment affecté par des propos de Lael Brainard, l'une des gouverneurs de la Fed qui a plaidé pour «*la prudence*» avant de réduire le soutien monétaire à l'économie des Etats-Unis, jugeant que la nécessité de relever les taux était «*moins impérieuse*». Les cambistes avaient spéculé sur le fait qu'elle tienne des propos cohérents avec l'idée d'une hausse des taux la semaine prochaine, mais elle est restée plutôt prudente, selon les analystes. «*Les commentaires de Mme Brainard se sont fait l'écho de ceux d'un autre membre votant du FOMC, Daniel Tarullo, qui a récemment déclaré qu'il souhaite voir plus de preuves du fait que l'inflation va continuer à accélérer pour se stabiliser vers son niveau cible*», commentait Craig Erlam, analyste chez Oanda. Une hausse des taux d'intérêt de la Fed rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs, alors tout report d'une telle action tend à peser sur le billet vert. Pour Derek Halpenny, analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, «*la réaction modeste sur le marché des changes peut être liée au fait qu'alors que les propos de Mme Brainard laissent à penser qu'il y a peu de chances de voir une action la semaine prochaine, le plus important à retenir des commentaires de la Fed ces dernières semaines est que ses membres sont de plus en plus divisés*». En effet, plusieurs responsables de la Fed ont depuis fin août laissé entendre qu'une hausse est envisageable d'ici la fin de l'année. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 84,53 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,3278 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0922 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9728 franc pour un dollar. La devise chinoise se stabilisait face au dollar, à 6,6798 yuans pour un dollar contre 6,6802 yuans lundi après-midi. L'once d'or valait 1 328,99 dollars, contre 1 324,60 dollars lundi soir.

R.E.

Ain Témouchent

Ouverture le 1er novembre prochain du jardin de loisirs

Le jardin de loisirs d'Ain Témouchent ouvrira ses portes le 1er novembre prochain, a-t-on appris du wali d'Ain Témouchent, Hamou Ahmed Touhami.

Ph.> D. R.

Siham N./APS

Abandonnée auparavant, cette infrastructure entièrement rénovée est en cours d'équipement par un promoteur national qui a bénéficié de cet espace dans le cadre de l'investissement local, a-t-on indiqué, faisant savoir que c'est un rêve qui vient de se réaliser pour les enfants de la wilaya, obligés auparavant de se diriger vers les wilayas voisines pour s'adonner à ces jeux. Cette opération s'insère dans le cadre des actions de réhabilitation et de mise en valeur des jardins publics, espaces verts, jets d'eau et places publiques de la wilaya d'Ain Témouchent, initiées par le wali, qui avait inspecté certains de ces espaces verts lors de ses tournées de travail. Pour le jardin public d'Ain Témouchent, visité en octobre dernier, le chef de l'exécutif avait relevé que ce grand espace vert, situé en plein centre-ville, était fermé et en proie aux maux sociaux. La Conservation des forêts de la wilaya d'Ain Témouchent prendra en charge le reboisement du jardin public du chef-lieu dans le cadre de sa réhabilitation, a décidé le responsable de l'exécutif, a-t-on rappelé. Concerné par une grande opération de rénovation, cet espace vert sera reboisé par la Conservation des forêts qui comptera sur l'aide et la contribution de la daïra, de l'APC, de la direction de l'environnement et de l'association écologique «Syphax» d'Ain Témouchent. Le wali a demandé aux responsables concernés d'accorder toute l'attention voulue à la concrétisation de cette opération qui redonnera à la ville, chef-lieu de wilaya, toute sa beauté paysagère. Une fois réhabilités, ces espaces, qui seront gardés, seront mis à la disposition des citoyens en quête de loisirs et de repos. A rappeler que la Conservation des forêts avait mené en 2010, en application de la loi sur les espaces verts et leur protection, une étude pour la réhabilitation des jardins publics du chef-lieu de wilaya (Ain Témouchent, Châabat El L'ham et Sidi Ben Adda).

Siham N./APS

Tlemcen

Recouvrement de 59% des crédits octroyés par l'Ansej

L'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de Tlemcen a réussi le recouvrement de 59% des crédits octroyés aux jeunes pour financer leurs projets de création de micro-entreprises, a-t-on appris de son responsable. Un montant de 785 millions DA sur un total de 1,327 milliards DA a été recouvré, selon le directeur par intérim, Hadji Mustapha, qui a indiqué que l'opération se poursuit et que des bénéficiaires de l'Ansej ont demandé un rééchelonnement qui se fait par un consentement entre l'intéressé et la direction. Les services de l'agence Ansej privilégient le dialogue et la négociation avec les retardataires pour dégager des solutions au recouvrement, a-t-il souligné, ajoutant que les recouvrements ont permis de financer de nouveaux projets d'investissement, notamment au profit d'universitaires et de diplômés des centres de formation professionnelle. Le nombre de projets financés cette année a atteint 244 contre 596 en 2015. Cette baisse est justifiée par l'exigence de la qualité et de la compétence professionnelle pour concrétiser des projets réussis, ainsi que par le gel du financement de certaines activités dont le transport (voyageurs et marchandises) jugées saturées, selon le même responsable. L'agence de Tlemcen de l'Ansej veille, depuis sa création, sur l'étude technique de chaque projet pour s'assurer de son efficacité à répondre aux exigences du marché, a-t-on souligné. Par ailleurs, des équipes techniques accompagnent les jeunes promoteurs dans leurs carrière professionnelle, a-t-il indiqué, affirmant que ses services accordent un grand intérêt aux étudiants universitaires suite à la création de la maison de l'entrepreneuriat et l'organisation de sessions de formation en faveur des diplômés.

M.O./Agences

Tissemsilt

Une hausse du cheptel de plus de 90 000 têtes

Le cheptel dans la wilaya de Tissemsilt a enregistré, pour la saison agricole 2015-2016, une hausse de 90 000 têtes, a-t-on appris de la direction de services agricoles (DSA). Cette hausse a permis d'atteindre un total de plus de 300 000 têtes ovines et caprines, selon le service statistiques et enquêtes économiques de la DSA. Elle est justifiée par la hausse du nombre d'éleveurs dans la région et un regain d'intérêt pour la filière élevage. La disponibilité de grandes quantités de fourrages a contribué au développement de l'élevage du bétail dans la région, selon la même source qui a souligné que la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Mahdia (Tiaret) a mis à la disposition des éleveurs de la wilaya de Tissemsilt des quantités considérables d'orge et de fourrage permettant de couvrir les besoins des exploitations d'élevage du bétail dans plusieurs régions de la wilaya. L'accompagnement permanent des éleveurs en matière de couverture sanitaire par l'inspection vétérinaire de wilaya a permis d'épargner au cheptel des zoonoses dont la clavelée, la brucellose et d'avoir une croissance régulière. L'élevage du bétail est répandu dans la région sud de la wilaya, à l'instar de Layoune qui recense plus de 30 000 têtes ovines, de Tissemsilt (25 000 têtes), Ammari et Khemisti (20 000). Le nombre d'éleveurs a atteint actuellement plus de 3 000. En vue de développer l'élevage du bétail dans la wilaya dans les prochaines années, la direction des services agricoles a élaboré, en coordination avec la fédération de wilaya des éleveurs, un programme spécial pour créer des zones de pacage notamment dans les communes steppiques (Tissemsilt, Layoune, Ammari) en plus d'élargir les superficies réservées au fourrage à plus de 3 000 hectares dans les deux prochaines années. En outre, des sorties de sensibilisation sont programmées au profit des jeunes, les exhortant à adhérer la filière élevage du bétail et à bénéficier du soutien accordé par l'Etat pour développer l'activité agricole dans la région.

May T.

Mostaganem

Lancement des études d'aménagement du nouveau pôle agricole de Hassiane

Les études d'aménagement du nouveau pôle agricole de Hassiane (Mostaganem) couvrant une superficie de 1 600 hectares seront entamées avant la fin du mois de sptembre en cours a-t-on appris des services de la wilaya. L'étude portera sur l'ouverture de pistes sur 3 kilomètres dans les communes de Hassiane et Sirat, la réalisation de réseaux d'AEP, d'électricité, de gaz et de télécommunications, en prévision d'accueillir des investisseurs désirant concrétiser des projets dont ceux d'industries de transformation de la pomme de terre et de la tomate. L'étude géotechnique du projet sera achevée la semaine prochaine. Une fiche technique de ce pôle agricole qui a coûté 900 millions DA a été réalisée comme première étape. Cette région est habilitée à devenir un pôle agricole d'excellence pour contribuer à soutenir l'économie nationale et préserver le produit local en créant 3 000 emplois au profit des jeunes de la région. De plus, 73 ha de la superficie globale seront consacrés aux agriculteurs de la région pour des cultures dont celles du grenadier, de la pastèque, de la pomme de terre. Le restant sera réservé à de grands projets d'industries de transformation. D'autre part, la région abritera le projet d'un pôle agricole spécialisé dans la production du lait et de viandes rouges en partenariat algéro-américain comportant la création d'un bassin de production du lait avec des techniques modernes, la production de viandes rouges et des activités secondaires liés à cet investissement. Le projet prévoit aussi d'acquérir 4 000 vaches laitières pour accroître la production à plus de 30 millions de litre/an. Quinze dossiers d'investissement ont été déposés au niveau du bassin du lait, a-t-on indiqué. Les investisseurs prévoient, à moyen terme, de produire le lait en poudre en vue de réduire sa facture d'exportation.

Hasni Y.

Libye

Washington et cinq pays européens condamnent l'offensive des autorités rivales

■ *Les Etats-Unis et cinq de leurs principaux alliés en Europe ont condamné ensemble lundi la prise de contrôle d'un troisième terminal pétrolier en Libye par des autorités rivales du gouvernement reconnu par l'ONU, basées dans l'est du pays.*

Ph. > D. R.

Mondji D./APS

«*Les gouvernements de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Royaume-Uni, et des Etats-Unis condamnent les attaques ce week-end contre les terminaux pétroliers de Zoueitina, Ras Lanouf, Al-Sedra et Brega en Libye*», indique un communiqué commun.

Ces pays sont des acteurs-clés du processus de réunification et de reconstruction de la Libye.

Ils insistent sur le fait que le pétrole appartient au peuple libyen et doit par conséquent être administré par le Gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU, basé à Tripoli. Le général Khalifa Haftar, chef proclamé de l'armée liée au gouvernement non reconnu basé dans la ville d'al-Baïda (est), est à la tête de cette offensive, la première depuis l'installation du gouvernement d'union nationale à Tripoli en mars.

La prise de contrôle de la principale source d'exportation de la Libye a réveillé les craintes d'une scission du pays ou d'une guerre civile.

«*Nous appelons au retrait immédiat et sans conditions de toutes les forces armées qui se trouvent dans le Croissant pétrolier*», ont ajouté ces pays, réitérant leur soutien au Gouvernement d'union nationale et réclamant «*un cessez-le-feu immédiat*».

Rome va envoyer un hôpital militaire en Libye, avec les soldats pour le protéger

Le gouvernement italien s'apprête à envoyer des militaires en Libye pour gérer et protéger un hôpital de campagne à Misrata, a annoncé lundi le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni.

Les détails de l'opération doivent être présentés mardi au Parlement, mais selon le quotidien *La Repubblica*, l'Italie prévoit d'envoyer un total de 300 militaires : 100 médecins et infirmiers et 200 parachutistes pour assurer la sécurité de l'hôpital.

«*Notre gouvernement a accédé à la demande du gouvernement de Tripoli appuyé par l'ONU d'envoyer un hôpital militaire, qui aura évidemment sa protection*», a déclaré M. Gentiloni, selon les médias italiens, au cours d'un déplacement à Chypre.

Le ministre s'est cependant refusé à évoquer des chiffres, précisant que les «*aspects techniques*» seraient présentés mardi par la ministre de la Défense, Roberta Pinotti.

L'Italie insiste pour agir seulement dans un cadre légal international balisé par l'ONU, avec l'accord du Gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par la communauté internationale.

Mondji D./APS

Selon la chercheuse Virginie Collombier

La politique de la France en Libye «pose beaucoup de problèmes»

La politique de la France en Libye «*pose beaucoup de problèmes*», a affirmé la chercheuse Virginie Collombier, du Middle East Directions Programme, relevant qu'il n'y a pas une «*seule politique*» au sein gouvernement français.

«*La politique de la France en Libye pose beaucoup de problèmes. Il est d'ailleurs assez évident qu'il n'y a pas une seule politique, pensée comme une stratégie nationale*», a expliqué, dans un entretien au journal électronique Médiapart, cette chercheuse au Robert Schuman Center for Advanced Studies.

«*Il y a, d'un côté, les affaires étrangères qui analysent la situation et produisent un discours diplomatique qui s'est trouvé au cours des derniers mois en contradiction quasiment totale avec l'action réelle et la manière dont la Défense analyse, elle, la situation. L'analyse de la Défense est presque tout entière centrée sur la menace djihadiste et prône l'intervention militaire sur les principaux points de fixation pour contrer cette menace*», a-t-elle précisé. Pour elle, cela aboutit à des situations «*totalement incohérentes*», relevant que d'un côté, «*on a un discours qui affirme que la France soutient le gouvernement d'union nationale et appelle le général Haftar à rejoindre ce gouvernement et mettre de côté les armes et, dans le même temps, la France est présente militairement aux côtés de ce même général et des forces qui s'opposent au gouvernement, au prétexte qu'elles luttent contre la menace djihadiste*». «*Je pense qu'il y a une division de l'administration en France sur le problème libyen. Tout cela est très obscur*», a-t-elle ajouté.

Elle préconise qu'avant même de «*vouloir mettre les Libyens d'accord, il faudrait que les pays impliqués en Libye, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, aient une vision concordante*».

Pour cette experte du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, il y a pour l'Algérie une préoccupation sécuritaire «*très importante*», à la fois directement sur la frontière libyo-algérienne, mais également sur la Tunisie, affirmant que dans le conflit libyen, «*l'enjeu principal est d'essayer de sortir de l'impasse politique*».

Elle soutient, dans ce contexte, que le traitement uniquement militaire de la menace terroriste est «*contreproductif*», y compris en Irak et en Syrie.

«*Ce traitement militaire participe à alimenter des coalitions locales qui entretiennent le phénomène djihadiste. C'est en s'attaquant aux causes politiques qui ont permis à ces groupes de prendre racine que l'on résoudra le problème*», a-t-elle préconisé, relevant que lorsque l'on frappe des cellules terroristes, «*on ne fait que provoquer leur éparpillement. C'est ce que l'on voit aujourd'hui sur différents terrains, au Mali notamment*».

M. D.

Projet controversé dans les territoires sahraouis

Le Conseil de sécurité rejette une proposition de l'ONU

LA MAJORITÉ des membres du Conseil de sécurité, réunis vendredi à New York, ont rejeté la proposition de l'ONU d'achever un projet de construction d'une route traversant les territoires sahraouis, contesté par le Front Polisario. «*La majorité des membres du Conseil de sécurité n'étaient pas prêts à accepter la proposition de l'ONU concernant ce projet. Elle n'a reçu que le soutien de la France et du Sénégal, deux pays alliés du Maroc*», a indiqué à l'APS une source onusienne proche du dossier. «*Les membres du Conseil de sécurité ont insisté sur la retenue et le respect de l'accord de cessez-le-feu. La situation est toujours tendue, j'espère qu'il n'y aura pas de dérapage*», a-t-elle ajouté.

Le secrétariat général de l'ONU a proposé vendredi au Conseil de sécurité d'achever le goudronnage d'une route, reliant la zone tampon d'Elguergarat jusqu'à la frontière avec la Mauritanie, un projet que le Maroc veut réaliser en violation de l'accord de cessez-le-feu. L'ONU qui s'est opposée en 2001 et 2002 à la construction de cette route, dont «*certaines activités pourraient constituer une violation de l'accord de cessez-le feu*», a cédé aujourd'hui au chantage du Maroc en acceptant de construire et de financer elle-même ce projet, a dénoncé vendredi le Front Polisario. «*Cela signifie que l'ONU va devenir une société chargée de financer les projets du Maroc*», alors qu'elle avait dans trois rapports précédents considéré ces travaux comme une violation de l'accord de cessez-le-feu, a indiqué Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies dans une lettre adressée vendredi au président du Conseil de sécurité. Le Front Polisario s'est dit «*surpris*» par la position de l'ONU qui semble «*ignorer ses propres décisions*» antérieures sur ce projet. Le Maroc avait entamé en août dernier les travaux de balisage de ce tronçon d'une longueur de 3,8 km qui devrait traverser les territoires sahraouis sous contrôle du Front Polisario jusqu'à la frontière avec la Mauritanie. Le Conseil de sécurité qui s'est réuni vendredi à huis clos pour examiner la situation sécuritaire tendue qui prévaut dans cette zone sensible, s'est abstenu de faire une déclaration à la presse. Gerard Van Boheman, le président du Conseil de sécurité, s'est contenté d'indiquer que l'organe onusien a été tenu informé de la situation à Elguergarat par Christopher Ross l'émissaire de Ban Ki-moon pour le Sahara occidental et Kim Bolduc, chef de la Minurso. Gérard Van Boheman a précisé que son pays, la Nouvelle Zélande, est préoccupé par cette situation qu'il dit suivre de près. Rejetant cette proposition, le représentant du Venezuela, Rafael Ramirez, a affirmé à la presse que «*la Minurso n'a pas été créée pour construire des routes mais pour préparer le référendum du peuple sahraoui*». Ban Ki-moon a, de son côté, refusé de commenter la proposition de l'ONU. La situation sécuritaire dans la zone d'Elguergarat reste tendue, les deux camps ont maintenu leurs positions à environ 120 mètres les uns des autres. Les Nations unies redoutent en effet «*une reprise des hostilités, avec un risque d'implications régionales*». Dans une note confidentielle transmise pour information au Conseil de sécurité le 28 août, le Secrétariat général de l'ONU a affirmé que le Maroc a violé l'accord militaire numéro 1 en déployant des forces de sécurité dans cette zone sans avertir au préalable la Minurso.

R. M.

Iran

Les grandes banques étrangères toujours réticentes à venir

■ Neuf mois après l'entrée en vigueur de l'accord nucléaire avec les grandes puissances et la levée d'une grande partie des sanctions internationales, les grandes banques étrangères, en particulier européennes, rechignent toujours à venir en Iran par peur de sanctions américaines.

Par Rosa T.

Ph. > D. R.

«*Pour l'instant, des petites banques européennes ont accepté de travailler avec nous*», a déclaré à l'AFP Parviz Aghili, P-DG de la banque privée Khavarmianeh (Middle East Bank), qui cite quatre banques italiennes, deux autrichiennes, trois suisses, trois allemandes et deux belges, sans révéler leurs noms. «*Mais aucune banque étrangère moyenne ou grande n'a encore accepté de le faire*», précise-t-il.

Parmi ces institutions il y a les banques autrichiennes Raiffeisen Bank et Erstebank, les Italiennes Mediobanka et Banco populare (Italie), les Allemandes EIH, KFW bank et AKA bank, les banques belges KBC et ING ainsi que la Turque Halk, selon un expert bancaire.

Elles «*ont établi des relations de travail avec les banques iraniennes pour l'ouverture de lettres de crédit pour des montants assez faibles de 10, 20 ou 50 millions de dollars*», a déclaré à l'AFP cet expert. «*Mais elles n'ont pas les ressources pour financer de grands projets comme le contrat pour l'achat des 118 avions Airbus et une centaine de Boeing ou les projets de développement pétrolier ou gazier*», ajoute-t-il.

Le président Hassan Rohani estime que pour moderniser son outil industriel et relancer l'économie, son pays a besoin de 30 à 50 milliards de dollars d'investissements étrangers par an.

Mais sans les grandes institutions bancaires internationales, il est impossible d'atteindre cet objectif.

L'Office pour le contrôle des avoirs étrangers (OFAC) qui dépend du Trésor américain n'a toujours pas donné son autorisation pour la vente d'Airbus et de Boeing à l'Iran.

«Les banques doivent prendre en considération les sociétés et les personnes impliquées dans toute transaction en raison des sanctions des Nations unies, des États-Unis et de l'Union européenne toujours en vigueur", a déclaré à l'AFP Henry Smith, analyste de l'Iran auprès du cabinet de conseil Control Risks.

Les responsables iraniens dénoncent régulièrement l'attitude des Américains qui ont levé les sanctions "sur le papier", mais pas dans les faits.

Les États-Unis ont maintenu des sanctions importantes contre l'Iran liées à son programme balistique, à son soutien présumé "au terrorisme", à ses violations des droits de l'Homme.

Près de 180 individus et sociétés iraniennes sont toujours sur une "liste noire" américaine, dont les Gardiens de la révolution, les ministères de la Défense, de la Culture, des Renseignements, les industries de défense, les compagnies aériennes Mahan Air et Caspian Air, ou encore les banques Saderat, Ansar ou Mehr.

Les Américains "alimentent une sorte d'iranophobie pour que dans les faits personne n'échange avec l'Iran", déclarait récemment Amir Hossein Zamaninia, le vice-ministre du Pétrole chargé des affaires internationales. Cette situation provoque aussi la colère des Européens. "Les banques françaises qui sont liées aux banques américaines n'osent pas intervenir en Iran. C'est tout à fait inadmissible", a déclaré fin août la ministre française de l'Environnement, Ségolène Royal en visite à Téhéran.

"La réticence des banques étrangères à faire des affaires en Iran a clairement renforcé les groupes qui, en Iran, étaient au mieux sceptiques à propos de l'accord nucléaire", ajouté M. Smith. En effet, les conservateurs ne cessent de critiquer l'accord nucléaire et les "concessions" faites par le gouvernement du président Rohani sans garanties sur la levée des sanctions.

"Il y a deux problèmes. Tout d'abord, il faut moderniser le système bancaire pour nous adapter aux nouvelles règles bancaires internationales qui ont beaucoup évolué", souligne M. Aghili.

Les banques iraniennes, qui n'ont pas eu de liens avec les banques internationales pendant une quinzaine d'années, doivent appliquer les nouvelles règles adoptées par la communauté internationale pour lutter contre le blanchiment d'argent (LBC) et le financement du terrorisme (FT), selon M. Aghili.

"Ensuite, il y a l'iranophibie. L'Iran est toujours présenté comme le mouton noir, alors que cela ne correspond pas à la réalité. Pour que les grandes banques viennent, il faut que ces deux problèmes soient réglés", ajoute-t-il. "Cela prendra un an ou deux au moins".

R. T.

Points chauds

Maladie

Par Fouzia Mahmoudi

Avant même la campagne pour les élections primaires américaines des objections avaient été faites, puis rapidement balayées, concernant l'âge et l'éventuel état de santé de Hillary Clinton. Que cela soit de la part des Républicains ou plus généralement de certains médias qui avaient émis l'hypothèse selon laquelle l'ancienne secrétaire d'État pouvait souffrir de conditions de santé l'empêchant de mener à bien un mandat à la Maison-Blanche si elle venait être élue. Des objections qui avaient évidemment été classées comme une tentative désespérés de discréditer celle qui était alors la grande favorite parmi les candidats Démocrates et qui semblait la plus à même de remporter la présidentielle de novembre prochain. Mais bien des choses ont changées depuis et d'abord la perception du public de l'état de santé de la candidate. Ce qui ne semblait être qu'une rumeur infondée commence aujourd'hui à ressembler à une information impérativement dissimulée par l'entourage de Clinton. De plus en plus de doutes font jour depuis quelques mois et en particulier depuis cette semaine sur l'étendue d'une possible maladie dont serait atteinte Hillary Clinton. En effet, le sévère malaise dont elle a été victime dimanche dernier lors de la cérémonie commémorative du 11 septembre a été, vidéos à l'appuies, largement utilisé par ses adversaires pour prouver que la santé de la candidate est bien plus fragile que ce que laisse entendre les rapports officiels fournit par son équipe de campagne. Ces rapports, accompagné d'une lettre de son médecin en juillet 2015 décrivent ses médicaments, dont des anticoagulants et des antihistaminiques contre les allergies saisonnières. Elle souffre aussi d'hypothyroïdie. L'ancienne sénatrice de New York a par ailleurs été victime de thromboses en 1998 et 2009 ainsi que d'une commotion cérébrale qui avait généré un caillot à la tête en 2012. Elle a vu double pendant deux mois et Bill Clinton a dit à l'époque qu'il lui avait fallu six mois pour se remettre. Mais cette fois-ci la situation est plus complexe. Des vidéos montrant Hillary Clinton semi-inconsciente et incapable de se tenir debout font le tour des médias américains et indiquent que les craintes quand à la gravité d'une éventuelle maladie, selon certains parkinson, n'étaient pas si fantaisistes après tout. Déjà commencent à circuler la liste des noms de ceux qui pourraient être appelés chez les Démocrates à la remplacer au pied levés. Reste à savoir si Clinton réussira à se remettre rapidement, reprendre sa campagne et démentir une fois encore ses rumeurs ou si cette, véritablement malade, elle sera incapable de poursuivre son rêve de conquérir la Maison-Blanche et devra donc passer la main.

F. M.

Inondations en Corée du Nord

Une catastrophe "grave et complexe"

La Corée du Nord est confrontée à une catastrophe "grave et complexe", a estimé hier la Croix-Rouge, après avoir visité le nord-est du pays sinistré par des inondations.

Au moins 133 personnes ont péri et 395 autres sont portées disparues du fait de la crue du fleuve Tumen, consécutive à de fortes précipitations, selon un nouveau bilan annoncé lundi par l'ONU, qui tient ses données du gouvernement nord-coréen.

Le fleuve Tumen marque une partie de la frontière entre Corée du Nord sur une rive et Chine et Russie sur l'autre.

Les secours ont vraisemblablement des difficultés à se rendre dans certaines zones sinistrées. Des dizaines de milliers de personnes ont perdu leur logement et le risque de maladies est fort.

"De ce qu'on en a vu, il est évident que c'est une catastrophe très grave et complexe", a déclaré Chris Staines, responsable d'une délégation de la Croix-Rouge en Corée du Nord qui s'est rendue sur les zones touchées.

Le nombre de personnes sans abri ou nécessitant une aide alimentaire est estimé à 140.000.

"L'eau a déferlé avec beaucoup de puissance, détruisant tout sur son passage", a précisé M. Staines. "Les gens tentent de sauver ce qu'ils peuvent d'amoncellements de débris qui constituaient auparavant leur maison."

Environ 24.000 habitations ont été totalement détruites et des milliers d'autres endommagées, selon la Croix-Rouge.

Dans certains villages que la délégation a visités à proximité de Hoeryong à la frontière nord-est, "il n'y a quasiment plus un bâtiment debout", a ajouté M. Staines.

"Les déplacés sont maintenant dans une situation très difficile et le risque est réel de voir une nouvelle catastrophe, en particulier sur le plan sanitaire", a-t-il ajouté.

La Croix-Rouge a précisé que 100.000 habitants de Hoeryong n'avaient plus accès à l'eau potable et que dans toute la zone, 600.000 personnes étaient concernées par des pénuries d'eau.

La catastrophe risque d'aggraver la situation déjà très précaire de la Corée du Nord sur le plan alimentaire, car 16.000 hectares de terres agricoles ont été inondés, quelques semaines avant la récolte du maïs et du riz.

"La perte (de ces récoltes) est une autre catastrophe va se ressentir dans les prochaines semaines et les prochains mois", ajoute la Croix-Rouge.

Faute d'infrastructures et d'aménagements adéquats, la Corée du Nord est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, en particulier aux inondations dues notamment à la déforestation des collines.

Festivals «Take One action» et «Twin Cities»

Le documentaire «Contre-pouvoirs» de Malek Bensmail en lice

L'Algérie œuvre pour s'imposer sur la scène culturelle internationale à travers sa participation aux différentes festivités étrangères. Pour ce mois de septembre, c'est le documentaire «Contre-pouvoirs» du réalisateur Malek Bensmail qui représente le pays au Festival «Take One action», prévu du 14 au 25 septembre à Edimbourg et Glasgow (Ecosse). Ce même documentaire sera en lice au onzième Festival «Twin Cities Arab Film» à Minnesota (nord des Etats-Unis).

Par Abla Selles

Le cinéma algérien continue de confirmer son évolution à travers de nouvelles productions filmiques traitant divers sujets. En effet, ces nouveaux films représentent l'Algérie à l'étranger et réussissent souvent à décrocher des prix. C'est ce que souhaite le réalisateur du film documentaire «*Contre-pouvoirs*», Malek Bensmail, qui représente le pays en ce mois de septembre en Ecosse et le mois prochain à Minnesota.

Pour le mois courant, «*Contre-pouvoirs*» sera projeté au 1er Festival «Take One action», prévu du 14 au 25 septembre à Edimbourg et Glasgow (Ecosse). Cette manifestation, parrainée par le réalisateur britannique Ken Loach, est dédiée aux films traitant notamment du «*rôle des arts et des médias dans les luttes sociales*».

Ph.> D. R.

La deuxième projection internationale de ce documentaire sera au onzième Festival Twin Cities Arab Film, prévu du 29 septembre au 2 octobre prochains à Minnesota (nord des Etats-Unis), a-t-on appris de son producteur algérien. Coproduit par les sociétés algérienne «Cirta films» et française «Zeugma film», ce documentaire – tourné dans les locaux du quotidien algérien *El Watan* – propose une réflexion sur le travail des journalistes lors des dernières élections présidentielles de 2014.

Projeté en 2015 aux 13es Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB), «*Contre-pouvoirs*» a déjà participé à de nombreuses manifestations cinématographiques en France, en Suisse, en Italie et au Maroc où il avait été primé au Festival international du film de Tétouan.

Sorti en 2015, «*Contre-pouvoirs*» sera projeté aux côtés d'autres productions d'Egypte, du Liban, de Palestine, d'Iraq, de Syrie et de Tunisie, entre autres. La concurrence ne sera pas facile car les participants ont choisi des sujets d'actualité internationale.

Le programme de ce festival comprend le film «*A peine j'ouvre les yeux*» (2015) de la réalisatrice tunisienne Leila Bouzid qui sera projeté en ouverture de cette édition.

Fondé en 2003 par l'association culturelle Mizna, le Festival «Twin Cities» met à l'honneur le cinéma issu de pays arabes ainsi que les productions réalisées par la communauté arabe des Etats-Unis. **A.S.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 17 septembre :
Exposition d'art plastique intitulée «Du makam à la nouba».
Institut français d'Alger
22 septembre à 19h30 :
Une troupe de danse hiphop dirigée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «Ce que le jour doit à la nuit».
Salle Ibn Khaldoun
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre :
Projection du long métrage «Comme des bêtes».
Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :
Projection de «SOS fantômes».
Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre:
Projection de «Suicide squad».
Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger
Jusqu'au 28 septembre :
Exposition de l'artiste peintre Mourad Foughali.
Galerie Ezzouart
Jusqu'au 16 septembre :
Exposition «Escale picturale» de l'artiste plasticienne Fatiha Bisker.
Annexe du complexe culturel Abdelwahab-Selim, Chenoua
Jusqu'au 15 septembre :
Exposition de Omar Regane.
Musée national des antiquités, Alger
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition «Voyage à travers le zelij - Les carreaux de faïence».

Centre culturel algérien de Paris

Des artistes algériens exposent leurs œuvres

Un collectif d'artistes visuels algériens, de parcours divers, sous la bannière Fen'Art, une association fondée par 12 peintres d'origine algérienne, proposent au Centre culturel algérien des œuvres aussi diverses que riches. Les artistes, nés en Algérie ou en France, au-delà de leurs écoles de formation, de leurs moyens d'expression, de leurs différents supports sur lesquels ils s'expriment, tentent de créer «*une synergie entre leurs potentialités créatrices*».

Le collectif a présenté des œuvres de calligraphie, d'autres mi-figuratives, mi-abstraites et du graphisme.

A travers ses œuvres, Cherif Ahmed-Chaouch, artiste laqueur et calligraphe, propose un mélange de cultures qui allie en quelque sorte technique ancestrale et modernité.

Sa création est inspirée de ses origines paysannes tout en mêlant des sujets et des thèmes contemporains.

L'artiste-peintre, avec «*un mélange de pigments et de laque, la superposition de plusieurs couches poncées et séchées dans l'humidité et l'incrustation de matériaux naturels*», obtient «*des couleurs originales et une profondeur dans les tons et les nuances*», a-t-il expliqué. Sur un autre plan, le plasticien Moho Sahraoui expose une technique de peinture très particulière, puisant ses ressources dans des pratiques ancestrales comme le scribe dans l'Egypte ancienne ou dans des procédés d'écritures millénaires.

La vitrailliste Dalila Ammari Chaieb, née en France et diplômée des Arts et techniques du verre, propose, pour sa part, une démarche artistique, à travers l'artisanat du verre, qui vise à «*coordonner les différentes cultures dans l'espoir de briser les stéréotypes pour un meilleur vivre ensemble*».

Dans ce qu'elle présente, le thème sur les représentations féminines est «*volontairement*» stylisé, dit-elle, afin que «*toutes les femmes puissent se voir en reflet et se reconnaître dans ma quête sociale*».

Le vitrail de Dalila Ammari Chaieb, imprégné de lumière, perd de sa matérialité pour se transformer en message suggestif, en opposant «*à la répression et la dépossession, la lumière et les couleurs*».

«*Les graphies de paix* (Salam) *et de liberté* (El hurriya) *symbolisent l'antidote au tragique et à la négation de la liberté*», a-t-elle expliqué.

Abdelkrim Benbelkacem, calligraphe autodidacte natif de Souk Ahras, possède une démarche artistique fruit d'une cinquantaine d'années d'apprentissage et de travail rigoureux.

Cet ancien enseignant de la langue arabe, qui a appris au fil des années l'histoire de l'écriture, essaie à travers ses calligraphies de «*participer à la construction d'un pont culturel entre l'Orient et l'Occident et de transmettre cet art ancestral entre les hommes d'hier et d'aujourd'hui*». **F. H.**

Cinéma

Un documentaire replonge dans la «Beatlemania»

Un documentaire truffé d'archives inédites, retraçant le parcours des Beatles, de leurs débuts à Liverpool aux stades géants, avant d'abandonner la scène, épuisés par l'engouement qu'ils suscitent, sortira prochainement.

Réalisé par Ron Howard, «*Eight days a week – The touring years*» sera projeté en salles lors d'une séance unique le 15 septembre en France, Belgique et Angleterre, le 16 aux Etats-Unis, et un peu partout dans le monde, avant d'être diffusé sur la plateforme de vidéos en ligne Hulu.

Les deux membres du groupe mythique encore vivants, Paul McCartney et Ringo Starr, ont apporté leur contribution à ce film, tout comme les veuves de John Lennon et George Harrison, Yoko Ono et Olivia Harrison.

Le film revient sur l'époque où le «Fab Four» était «*plus populaire que Jésus*», selon une formule de John Lennon qui lui attira les foudres des conservateurs américains.

Il montre comment quatre jeunes garçons proprets vont enflammer les foules à travers le monde, tourner deux films et déchaîner les stades jusqu'à un concert mythique à New York en 1965, où ils chantent devant 56 000 personnes massées derrière des cordons de policiers.

Un extrait de 30 minutes de ce concert sera d'ailleurs diffusé en salles, dans la foulée du documentaire.

Le documentaire, ponctué de témoignages de fans célèbres (les comédiennes Sigourney Weaver et Whoopi Goldberg notamment) met en évidence la folie suscitée par chaque apparition du groupe, mais aussi leur malaise grandissant face à ce phénomène.

Usés par ces années sur la route, ils décident d'arrêter les concerts en 1966 pour se consacrer à l'enregistrement d'albums. Trois ans plus tard, ils remontent sur scène, sur le toit d'un immeuble à Londres, pour leur dernière apparition publique à quatre, entrée dans la légende.

Une évolution décrite avec rythme dans ce film qui laisse de côté la vie privée des membres du groupe et se fait pudique sur leur consommation de drogues.

L. B.

Coup-franc direct

L'instabilité, encore et toujours

Par Mahfoud M.

L'instabilité en championnat national est devenue monnaie courante avec cette décision de limoger des entraîneurs alors qu'on est seulement à la troisième journée du championnat de Ligue I. Ainsi, après Amrouche limogé avant l'entame de la saison de l'USMA, c'était au tour de Bouali de faire les frais des caprices des dirigeants du CRB après seulement une journée du début de ce championnat. S'ensuivront les licenciements de deux entraîneurs étrangers que sont Desabre de la JSS et Gomes du CSC. On cache toujours les raisons de cette décision et on se dérobe en déclarant qu'il y a séparation à l'amiable, alors qu'on sait qu'un entraîneur ne démissionne pas de son propre chef et qu'il est difficile de croire à cette théorie saugrenue. C'est juste que les dirigeants de ces clubs souhaitent éviter de débourser de l'argent étant donné qu'il leur sera demandé de les rembourser, puisqu'ils sont titulaires de contrats qu'ils peuvent même présenter devant la chambre des litiges. Qu'est-ce qui pousse ces présidents à se défaire de leurs entraîneurs dès les premiers résultats négatifs ? Il faut savoir qu'ils craignent toujours la pression de leurs supporteurs et c'est pour cela qu'ils les sacrifient. Mais cela se retournera contre eux puisqu'ils ne pourront pas à chaque fois incriminer les entraîneurs qui ne sont pas seuls responsables d'un résultat négatif.

M. M.

Ligue 1 Mobilis de football

Seuls trois techniciens étrangers en activité

Seuls trois techniciens étrangers sont en activité en championnat de Ligue 1 Mobilis de football après le départ du Français Sébastien Desabre et du Franco-Portugais Didier Gomes da Rosa, respectivement de la barre technique de la JS Saoura et du CS Constantine, au terme de la 3e journée de la compétition. Engagé durant l'intersaison en remplacement de Karim Khouda, Sébastien Desabre a été démis de ses fonctions au lendemain de la victoire de la JSS à domicile face au CSC (1-0), dans le cadre de la 2e journée. Une journée plus tard, c'est Didier Gomez qui a payé les frais de la contre-performance concédée par le CSC à la maison samedi dernier face au MO Béjaia (2-2), lui qui est était en poste depuis novembre 2015. En revanche, le CR Belouizdad a enregistré l'arrivée à la barre technique du Français Alain Michel, qui va diriger son premier match lors du derby de la capitale face à l'USM Alger le 24 septembre, à l'occasion de la 5e journée. L'autre technicien étranger exerçant en championnat de Ligue 1 n'est autre que le Français Jean-Michel Cavalli, actuellement à la tête de l'USMA, arrivé en remplacement de Adel Amrouche, parti à la veille du coup d'envoi de la compétition. Le troisième entraîneur étranger est le Suisso-Tunisien du RC Relizane Moez Bouakkaz, qui a rejoint le club de l'ouest durant l'intersaison après une première expérience en Algérie lors de la phase aller du précédent exercice avec l'USM Bel-Abbès. La différence est de taille par rapport au début de la précédente saison où neuf techniciens étrangers étaient en poste en Ligue 1. Il s'agit d'Alain Michel (CR Belouizdad), Artur Jorge (MC Alger), Bernard Simondi (JS Saoura), Alain Geiger (MO Béjaïa et ES Sétif), Jean-Michel Cavalli (MC Oran), Hubert Velud (CS Constantine), Daniel Darko Janackovic (RC Arbaâ), François Bracci (RC Relizane) et Dominique Bijotat (JS Kabylie). La JSS et le CSC, dont les directions respectives ont chargé des techniciens locaux pour assurer l'intérim, vont certainement opter pour la piste étrangère en vue d'engager de nouveaux coachs.

Equipe nationale

Rajevac dévoilera bientôt sa liste face au Cameroun

■ Le coach national, Milovan Rajevac, devrait bientôt dévoiler la liste des sélectionnés pour le match qui se jouera au mois d'octobre prochain face au Cameroun et comptant pour la première journée des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie.

Par Mahfoud M.

En effet, le driver des Verts devrait préparer une ébauche de liste ces jours-ci, sachant qu'il devait effectuer une tournée européenne pour voir certains joueurs, mais il a changé d'avis au dernier moment et a décidé de la reporter pour des raisons qu'on ignore. Ainsi, et selon des sources proches du coach, on croit savoir qu'il devrait faire appel à deux nouveaux éléments que sont Abid de Dijon et Belfodil, qui s'est bien relancé du côté du Standard de Liège. En effet, Belfodil devrait être une bonne solution de secours pour épauler les attaquants que sont Slimani et Soudani, sachant que ce dernier avait vécu des situations difficiles depuis son exil au Golfe et plus précisément aux Emirats arabes unis où il émargeait du côté de Dubaï. Rajevac cherche à bâtir une équipe compétitive pour les prochains rendez-vous, surtout que les éliminatoires au Mondial ne seront pas une partie de plaisir et qu'il aura affaire à des adversaires redoutables, avec le Cameroun, le Nigeria et la Zambie. Pour ce qui est du prochain match des Verts qui les opposera aux Lions Indomptables du Cameroun, on croit savoir que le milieu de terrain, Nabil Bentaleb, sera absent pour cumul de cartons et ce sera un véritable casse-tête pour le coach national qui aura du mal à le remplacer, surtout qu'il est devenu un élément incontournable dans l'effectif. C'est donc pour cela qu'il a pensé à Abid qui peut être une solution de rechange d'autant qu'il évolue dans le même registre et qu'il a déjà eu à jouer en sélection par le passé. Pour le reste, la sélection ne connaîtra pas de grands changements.

M.M.

Paralympiques-2016/ Athlétisme (1500 m)

Abdellatif Baka offre à l'Algérie sa première médaille d'or

L'athlète Abdellatif Baka a offert à l'Algérie sa première médaille d'or des Jeux paralympiques-2016, en remportant la course du 1500m, dimanche soir au stade olympique de Rio de Janeiro, pour le compte de la 4e journée des jeux.

Dans une course très tactique, avec la présence des meilleurs de la spécialité du 1500m, classe T13, Abdellatif Baka s'est distingué en remportant la course en 3:48.29, offrant à la fois une première médaille d'or à l'Algérie avec en prime un nouveau record du monde (l'ancien 3:48.84 était par le Kenyan Korir David depuis sept 2012, ndlr).

Le travail tactique de Abdelatif avec son frère Fouad, a permis aux représentants algériens d'assurer une médaille en vermeille, très attendue, mais difficile à atteindre surtout en présence de l'Ethiopien Tamiru Demisse, médaillé d'argent en 3 :48.49 et le Kenyan Henry Kirwa, auteur du bronze en 3 :49.59. Le frère Fouad a pris une très honorable 4e place, réalisant son meilleur chrono (3:49.84).

«*Cette médaille cache derrière elle une grande souffrance et une abnégation. Il n'y a pas que moi, mais aussi mon frère et mon entraîneur qui étaient très méticuleux et dur dans le travail et la fédération qui n'a pas lésiné sur les moyens afin de préparer au mieux ces jeux. Je dédie cette médaille à ma famille, mes amis et au peuple algérien*», a déclaré Abdelatif Baka dans la zone mixte du stade olympique de Rio.

De son côté, l'entraîneur des deux Baka, Brahmi, était très heureux et non seulement pour la médaille d'or de son poulain, mais également pour le frère jumeau de Abdelatif qui l'a beaucoup aidé à monter sur la plus haute marche du podium paralympique.

«*Je crois que la présence de Fouad Baka avec son frère Abdellatif était très importante dans cette course. Il fallait mettre en place une tactique qui devait permettre à l'un d'eux de remporter l'or. Fouad est tout nouveau, c'est sa première course internationale et ses premiers Jeux paralympiques et malgré son manque d'expérience, il a manqué de peu le podium*», a-t-il indiqué.

Dans la même journée, Madjid Djemai a ajouté une autre médaille de bronze pour l'Algérie dans l'épreuve du 1500, classe T37.

Les équipes nationales de handi-basket (hommes et dames) ont disputé leurs derniers matchs du premier tour. Les hommes ont perdu face aux Etats-Unis 92-24 (4-27, 6-22, 2-24 et 12-19), de même que les dames qui ont été défaits par la France 33-72 (5-23, 8-12, 8-18 et 12-9) et lundi par les Américaines 65-15 (19-4, 12-4, 20-2 et 14-5).Pour sa part, la sélection garçons de goalball a concédé une troisième défaite consécutive devant le Brésil (12-02), avant de se ressaisir, lundi devant le Canada 17-13, mi-temps (4-6).

Belgique

Premier but de Belfodil avec le Standard de Liège

L'attaquant international algérien du Standard de Liège, Ishak Belfodil, a inscrit son premier but sous les couleurs de sa nouvelle formation, à l'occasion de la réception dimanche soir de Genk (2-0), en clôture de la 6e journée du championnat belge de football.

Le joueur algérien a ouvert la marque d'une reprise de tête (11e) avant que son coéquipier Orlando Sa n'assure définitivement la victoire du Standard en inscrivant un but à la 90e minute. A l'issue de cette victoire, le Standard de Lège remonte à la 9e place du classement avec 9 points, à quatre longueurs du leader Zulte-Waregem.

Belfodil (24 ans) a rejoint le club belge pour un contrat de deux ans après avoir résilié son contrat avec Bani-Yas (Div 1, Emirats arabes unis) pour lequel il a joué une saison, pour ce qui était sa première expérience en dehors d'Europe.Son départ vers le championnat des Emirats arabes unis, lors de l'été 2015, lui a causé des critiques dans les milieux footballistiques algériens.

Belfodil qui compte également 14 sélections en équipe nationale d'Algérie, n'a pas été retenu pour la dernière rencontre des Verts contre le Lesotho (6-0), disputée le dimanche 4 septembre au stade de Blida, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.J) des qualifications de la CAN 2017.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Oran

La Caravane des métiers du patrimoine suscite l'intérêt des jeunes

LA CARAVANE des métiers du patrimoine a suscité, depuis son lancement en août dernier, l'intérêt de nombreux jeunes au niveau des différentes localités sillonnées dans la wilaya d'Oran, a affirmé le président de l'association socioculturelle «Santé Sidi El-Houari» (SDH), organisatrice de cette campagne d'information. «*Cette opération de sensibilisation, organisée en perspective de l'ouverture, le 25 septembre, de la nouvelle session de formation à l'école-chantier de SDH, a suscité un réel engouement chez les jeunes, dont plus de 500 ont exprimé leur voeu d'apprendre un métier*», a précisé à l'APS Kamel Bereksi. «*De nombreux parents, désirant placer leurs enfants dans un créneau professionnel d'avenir, ont également visité les stands de la Caravane pour s'enquérir des modalités d'inscription*», a-t-il indiqué. «*Des artisans sans diplôme activant dans le secteur informel et décidés à régulariser leur situation, figurent aussi parmi les visiteurs*», a fait savoir le responsable de SDH. Les offres de l'école comprennent la formation diplômante (maçonnerie traditionnelle, forge et ferronnerie d'art, menuiserie, charpente et plancher de bois, et couture et habillage d'intérieur) et la formation qualifiante (taille de pierre, enduit et peinture, électricité de bâtiment et plomberie), a-t-il rappelé. La formation diplômante, d'une durée de 12 mois, n'exige aucun niveau d'instruction, tandis que la formation qualifiante consiste en un stage de courte durée (6 à 12 semaines) destiné aux artisans et ouvriers en fonction, aux architectes et ingénieurs intéressés par le bâti ancien et le monument historique. Implantée dans l'enceinte abritant le siège de l'association, au coeur du quartier historique de Sidi El-Houari, l'école-chantier de SDH a formé, depuis sa création il y a une dizaine d'années, plusieurs promotions d'élèves parmi les déscolarisés. A la faveur de cette structure d'apprentissage agréée par l'Etat, plus de 500 jeunes ont pu acquérir un métier dans le créneau du bâti traditionnel. La plupart ont été recrutés par les entreprises chargées de la réhabilitation d'immeubles anciens de la ville, tandis que d'autres ont choisi de créer leur propre PME (petite et moyenne entreprise), a-t-on souligné.

Hocine H.

Dans plusieurs quartiers à Médéa

Perturbations dans la distribution d'eau potable

DES PERTURBATIONS dans la distribution d'eau potable ont été signalées, les premier et deuxième jours de l'Aïd, à travers plusieurs quartiers de la ville de Médéa, occasionnant des désagréments aux habitants qui ont dû se rabattre sur les fontaines publiques pour s'approvisionner en eau, selon des citoyens. Les perturbations en question ont touché, en particulier, les quartiers de «Msallah», «Beziouche», «Cadat», «Oued-Zitoune» et «Bouziane» où les robinets sont restés à sec, durant ces deux jours, ont-ils indiqué, assurant que les rares réserves d'eau stockées, quelques jours auparavant, ont été vite épuisées.

De nombreux résidants ont été contraints de ressortir leurs jerricans et faire le pied de grue devant les fontaines publiques, prises d'assaut dès les premières heures de l'Aïd, témoignent de jeunes citoyens de la cité «Msallah», centre-ville de Médéa, qui affirment avoir alerté, à temps, les services de l'Algérienne des eaux (ADE) afin qu'ils prennent en charge ce problème.

Pour le directeur local de l'ADE, Mohamed Menai, la forte demande en eau potable, induite par les besoins du sacrifice du mouton de l'Aïd, est à l'origine des perturbations signalées dans certains quartiers, notamment au niveau des étages supérieur des cités, en raison d'un problème de pression, a-t-il expliqué. Des dispositions ont été prises, d'après ce responsable, pour «*pomper*» des quantités supplémentaires d'eau potable au profit des quartiers et cités touchés par ces perturbations, notamment au niveau des immeubles ou des problèmes de pression ont été enregistrés.

Mohamed Menai a évoqué, d'ailleurs, les difficultés rencontrées par les services de l'ADE, depuis le début de la saison, à faire face à l'accroissement de la consommation d'eau potable, malgré la révision à la hausse des quantités d'eau pompées à partir du barrage de Ghrib (Ain-Defla), qui couvre près de 85% des besoins de consommation de la commune de Médéa et ses environs.

R. N./APS

Ain Témouchent

Les personnes âgées, retraités et malades payés à domicile

Les personnes âgées, les retraités, les malades et les handicapés, dans l'incapacité de se déplacer aux bureaux d'Algérie Poste pour encaisser leurs salaires ou pensions, peuvent être payés au niveau de leurs domiciles, a-t-on appris du directeur de l'agence locale d'Ain Témouchent.

Slim O./APS

Ces usagers aux besoins spécifiques doivent formuler à Algérie Poste une demande et fournir un dossier dans ce sens, pour bénéficier de cette prestation visant la facilitation de l'accès aux services de cet organisme, a indiqué Yeroui Safa à l'APS, précisant que des agents ont été affectés à cette opération qui coïncide avec la fête de l'Aïd El Adha.

Cette mesure a été décidée, également, devant la forte affluence des clients d'Algérie Poste sur les différents bureaux pour encaisser leurs salaires et autres pensions, d'où l'impossibilité pour ces personnes âgées et autres de toucher leurs dus, a-t-il encore ajouté, faisant savoir que plusieurs organismes et sociétés de la wilaya ont avancé leurs dates de virements des salaires au profit des travailleurs. Pour faire face à cette forte affluence, les services locaux d'Algérie Poste ont pris toutes les mesures nécessaires pour permettre à ces personnels de percevoir leurs liquidités, lesquelles sont disponibles au niveau de tous les bureaux de poste de la wilaya. «*Des sommes records ont été retirées, ces derniers jours, au niveau des bureaux de poste et distributeurs automatiques*», a affirmé le même responsable.

Slim O./APS

CHU Mustapha-Pacha

Incendie au service de chirurgie générale

LES SERVICES de la Protection civile sont parvenus à circonscrire un incendie qui s'est déclenché, lundi matin, au premier étage du service de chirurgie générale (B) au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha. Sept malades ont été transférés vers un autre service et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les origines de cet incendie qui a causé uniquement des dégâts matériels. «*A 6h40 du matin, les agents de sécurité ont aperçu une fumée qui se dégageait de l'une des chambres du premier étage du service de chirurgie générale (B) où se trouvent les chambres de garde des médecins. Une fois sur place, les agents ont constaté qu'il s'agissait d'un incendie qui s'était déclenché dans une pièce réservée aux équipements médicaux. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile ont rapidement circonscrit l'incendie*», a indiqué un communiqué de l'administration du CHU.

«*Sept malades ont été transférés vers un autre service*», a précisé la même source, indiquant que l'incendie n'a causé aucune perte humaine à l'exception de dégâts matériels.

Serbie-Monténégro

L'ancien président condamné pour corruption

Svetozar Marovic, un proche du Premier ministre monténégrin et ancien président de la Serbie-et-Monténégro, a été condamné à trois ans et dix mois de prison pour corruption, a annoncé mardi la justice. Svetozar Marovic, arrêté en décembre dernier sur ordre du procureur d'Etat, devra également payer 1,1 million d'amende et faire un don de 100.000 euros à des fins humanitaires, a annoncé le tribunal de Podgorica précisant que "l'accusé avait avoué son délit" et passé un accord avec le procureur. M. Marovic a avoué avoir utilisé son pouvoir politique pour faciliter l'achat d'un terrain dans la station balnéaire de Budva, ville sur la côte adriatique et fleuron du tourisme monténégrin, par une entreprise appartenant à son fils.

Younès D.